

Instruction fixant pour le temps de guerre, les conditions d'admission dans l'Armée de l'air en qualité d'élève-pilote d'avion ou d'élève-mitrailleur en avion (sous-officiers et hommes de troupe)

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Instruction fixant pour le temps de guerre, les conditions d'admission dans l'Armée de l'air en qualité d'élève-pilote d'avion ou d'élève-mitrailleur en avion (sous-officiers et hommes de troupe)

Adresse bibliographique : [Lieu de publication inconnu] : Ministère de la défense nationale & de la guerre : Ministère des affaires étrangères : Ministère des colonies : Ministère de l'air, 1940

Description matérielle : 1 vol. (32 p.-[14] p.) ; 21 cm

Note sur la provenance : SHD Rochefort..Don.2021

Sujet - Collectivité : France Armée de l'air et de l'espace. -- Règlements